

## **LA CPME ET LA CAISSE DES DEPOTS SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DES BESOINS EN COMPETENCES DES ENTREPRISES**

Le 4 décembre 2023,

En présence de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, la CPME et la Caisse des Dépôts ont signé une convention de partenariat, le 30 novembre 2023 à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition du salon IMPACT PME, organisé par la CPME avec BFM Business.

Avec ce partenariat, la CPME - qui fédère 243 000 entreprises adhérentes et 4 millions de salariés, et la Caisse des Dépôts souhaitent mieux accompagner le réseau de la CPME et ses entreprises adhérentes, dans le cadre de leur politique emploi formation.

Cinq objectifs majeurs sont visés :

1. Déployer des actions de communication en direction des branches professionnelles et des territoires afin d'améliorer la visibilité du dispositif et l'intérêt du CPF
2. Renforcer l'accompagnement des branches professionnelles adhérentes à la CPME afin de favoriser le développement de la co-construction au niveau des branches et/ou des entreprises des projets de formation financés par le CPF
3. Informer et sensibiliser de la part de la CDC sur l'ensemble des services et dispositifs destinés aux organismes de formation
4. Travailler ensemble sur les évolutions éventuelles pour les prochaines campagnes de répartition de la taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTÉA
5. Accompagner la CPME et son réseau territorial dans l'appropriation des passeports de compétences et de prévention.

Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, a pour objectif d'appuyer les TPE/PME dans leurs besoins en compétences et en formation.

### **A propos de la CPME**

Première organisation patronale française en nombre d'adhérents, la CPME fédère 243 000 artisans, TPE, PME et ETI dans le secteur des services, du commerce et de l'industrie, employant 4 millions de salariés dans tous les territoires y compris l'outre-mer (chiffres DGT 2021). En savoir plus : [www.cpme.fr](http://www.cpme.fr)  
Contacts presse CPME : Anne-Victoire Chaumet, Sylvie Huynh et Julie Guiraud, n° 06 73 67 89 41 - [presse@cpme.fr](mailto:presse@cpme.fr)

### **À propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

 [caissedesdepots.fr](http://caissedesdepots.fr)

### **Contact presse**

**Caisse des Dépôts** : Malek Prat – [service.presse@caissedesdepots.fr](mailto:service.presse@caissedesdepots.fr) - 06 71 43 46 38